



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

COMMISSARIAT GENERAL

Bujumbura, le 30/06/2022

REF : 540/92 /C. G/01/...../JC.M/2022

2797

NOTE DE MISE EN PRODUCTION DU MODULE ASYVAL

Il est porté à la connaissance des utilisateurs du système SYDONIAWorld qu' à partir du **02 Juillet 2022**, le module de gestion automatisée de la valeur en douane sera mis en production .

A partir de cette date, un code de spécification tarifaire (CST) sera progressivement exigé lors de l'établissement de la déclaration pour certains produits.

En l'absence du code de spécification tarifaire dans la liste des CST accessibles à travers la déclaration, les demandes pour la création des CST doivent être adressées à l'Unité Valeur via le système SYDONIAWorld pour être traitées dans un délai maximum de 3 heures de travail.

Les heures de travail seront de 7h30 à 17h30' pour les jours de travail et de 11h00 à 15h00 pour les jours fériés et les week-ends.

Pour toute assistance sur le module, veuillez contacter les points focaux suivants:

- | | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| 1. Jean Claude NIYUKURI | : Tél. 79935503 - Fixe : 22282341 ; |
| 2. Diomède NGEZAHAYO | : Tél. 61216108 - Fixe : 22282246 ; |
| 3. Nina NINHAZUMUKAMA | : Tél. 79444276 - Fixe : 22282341 ; |
| 4. Euphémie KAMIKAZI | : Tél. 75767695 - Fixe : 22282341. |

LE COMMISSAIRE GENERAL



Jean Claude MANIRAKIZA.